Bazdawī (Al-), *Kitāb fīhi maʿrifat al-ḥuǧağ al-šarʿiyya*

Édition et introduction Marie Bernand et Éric Chaumont, Le Caire, Ifao, 2003. 104 + 21 p.

Depuis plusieurs années, l'étude des *uṣūl al-fiqh* a considérablement progressé, grâce d'une part à la publication de textes inédits, d'autre part à des recherches savantes novatrices, comme celles que l'on doit à W. B. Hallaq. Chaque fois donc qu'un manuscrit est édité, surtout quand le travail est fait sérieusement, comme c'est le cas ici, il est arraché à l'obscurité des bibliothèques et rendu à la vie.

L'auteur de ce manuscrit est Abū al-Yusr Muḥammad al-Bazdawī (m. 493/1100), un hanafite, issu d'une famille de savants de Transoxiane. Il est le frère cadet du célèbre ʿAlī al-Bazdawī (m. 482/1089), auteur d'un traité majeur (*Kanz al-wuṣūl ilā maʿrifat al-uṣūl*). Selon l'éditeur (1) (désormais rendu par la lettre É.), la réputation de cet aîné ainsi que « l'immense renommée » de son condisciple Saraḫsī (m. 490/1097), l'auteur du célèbre *Mabṣūt*, ont jeté une telle ombre sur notre auteur qu'il demeura méconnu et sombra dans l'oubli. Les érudits ultérieurs, comme Zarkaši (m. 794/1391), y font rarement référence.

L'ouvrage a été rédigé en 486/1093. Selon l'É., il « est de facture réellement originale pour l'époque » (p. 8 du texte français), voire « atypique ». Cependant, il semble que cette originalité soit très limitée. Même si l'auteur avait des ambitions réelles d'innover dans le domaine de la théorie légale, l'É. signale que les différences entre cet ouvrage et les écrits hanafites de la même époque ou plus anciens demeurent secondaires : elles concernent l'organisation de l'ouvrage lui-même ainsi que la liste des *casus* traités. Sur le plan doctrinal, il ne fait pas preuve non plus d'originalité, puisqu'il se réclame, dans une perspective commune en Transoxiane à cette époque, à la fois de l'enseignement d'Abū Ḥanīfa tel qu'il a été transmis par Šaybānī et, en *kalām*, de Māturīdī. On notera, ce qui n'est pas sans intérêt, qu'il se sent suffisamment à l'abri pour revendiquer l'appartenance aux *aṣḥāb al-ra'y* et pour adresser des piques aux *aṣḥāb al-ḥadīṯ* qu'il semble identifier à un groupe de shâfiᶜites (2). L'É., d'ailleurs, estime que l'« opposition entre *ashâb al-hadiṯ* et *ashâb al-ra'y* » est « hypothétique, pour l'époque » (p. 10). Selon lui, ce serait une manière de traduire le conflit entre shâfiᶜites et hanafites, voire le surgissement au sein du hanafisme de Transoxiane d'un courant « traditionaliste », qu'il attribue à l'influence du shâfiᶜisme. Il n'est pas certain qu'il faille rejeter complètement l'idée de la permanence de la lutte entre *ahl al-ḥadīṯ* et *ahl al-ra'y*, tout en sachant que la première expression peut désigner aussi bien des shâfiᶜites que des hanbalites. Il n'est pas possible à partir du seul texte de Bazdawī de résoudre ce problème (3).

L'É. n'a pas réellement établi l'originalité de l'ouvrage qu'il a pris la peine d'éditer. Qu'apporte-t-il de nouveau à la connaissance des *uṣūl al-fiqh* de tradition hanafite, voire à celle des *uṣūl al-fiqh* en général ? Il ne semble pas constituer une contribution décisive à cette discipline. Un de ses principaux avantages – si l'on peut user de ce terme – est la brièveté. Comme initiation aux *uṣūl* de tradition hanafite, il peut constituer un mode d'accès commode.

L'É. a établi sept index (versets coraniques, *ḥadīṯ*, noms de personnages, livres cités, noms de lieux, etc.). Deux index en particulier soulèvent quelques remarques. Le premier est celui qui récapitule les traditions prophétiques citées dans le texte par Bazdawī. L'É. semble avoir hésité entre deux manières de faire : ou bien rechercher la source précise de la tradition et la citer, ou bien se contenter de donner le texte du *ḥadīṯ*. Comme la première manière demande un effort considérable et risque de surcroît d'alourdir le texte, l'É. a choisi la manière la moins « coûteuse », en signalant cependant, quand cela était possible, la page dans la *Concordance* de Wensinck, afin de permettre au lecteur de compléter son information. On observera que Bazdawī cite quarante-deux traditions : sept d'entre elles – soit un sixième de l'ensemble – ne figurent pas dans la *Concordance* ou dans une source connue. On signalera également que le *ḥadīṯ* dit de Gabriel, cité folios 62 et 130, est très connu et figure dans plusieurs recueils canoniques sunnites, dont celui de Buḫārī (*īmān*, n° 50). Très peu de traditions citées ont une portée théorique, la plupart du temps elles concernent des domaines précis des *furūʿ* – comme la prière, la pureté légale, la *zakāt*, etc. Le second index, plus problématique, est celui intitulé *al-firaq wa-l-maḏāhib wa-l-tawā'if wa-l-wazā'if*. Regrouper les familles religieuses de l'islâm (*firaq*) et les écoles (*maḏāhib*) n'entraîne pas de difficultés particulières ; on peut même admettre qu'on puisse leur adjoindre les autres groupes religieux (juifs, chrétiens, etc.), mais pourquoi ajouter à cet ensemble, plus ou moins cohérent, les fonctions ou titulatures ? J'ignore comment a été confectionné cet index – peut-être l'a-t-il été de manière automatique ? –, car on retrouve des choses saugrenues. Ainsi, après les entrées *aṣḥāb Abī Ḥanīfa* et *aṣḥāb al-ḥadīṯ*, on tombe sur une entrée étrange : *aṣḥāb al-ḥuqūq fī al-āḫira*, expression qui désigne les élus au Paradis. Cette entrée n'a évidemment pas sa place dans cet index-ci. Il est vraisemblable que l'ordinateur a sélectionné

(1) Il est difficile de faire la part entre le travail de M. Bernand et celui d'É. Chaumont. C'est pour cela qu'il nous paraît plus juste de parler de *l'*éditeur et non *des* éditeurs.

(2) À ce sujet, il est difficile de comprendre pourquoi l'É. traduit l'expression *aṣḥāb al-ra'y* (plus couramment on parle de *ahl al-ra'y*) par « les disciples du raisonnement ». On peut rendre *ra'y* par « raisonnement », mais dans ce cas précis, *aṣḥāb* devrait être rendu par « adeptes » ou « partisans ». On est toujours le disciple de quelqu'un. On ne suivra pas non plus l'É. quand, après avoir cité Bazdawī, il parle de « profession de foi "rationalisante" » à son sujet (p. 9). Il est vrai que la question de l'usage de la notion de *ra'y* dans l'histoire du droit musulman demeure semblable à un « trou noir ».

(3) J'ignore si la thèse récente de Nurit Tsafrir sur le hanafisme aborde cette question.

BCAI 22 (2007) Bazdawī (Al-) : Kitāb fīhi maʿrifat al-ḥuǧağ al-šarʿiyya, recensé par Mohammad Hocine Benkheira
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

toutes les expressions où figure le mot *aṣḥāb*. Grâce à cette opération, on voit apparaître dans l'index des expressions qui ne doivent pas y figurer (*ahl qubā'*, *ahl fasād al-ṣawm*, etc.). Dans ce même index, on trouve également des termes comme *al-ḫayr*, *al-rağul*, *al-zānī*, etc. Ce second index a été mal conçu et mal réalisé : c'est le principal reproche que l'on peut opposer à ce travail d'édition.

Mohammed Hocine Benkheira
Ephe - Paris

BCAI 22 (2007) Bazdawī (Al-) : Kitāb fīhi maʿrifat al-ḥuğağ al-šarʿiyya, recensé par Mohammad Hocine Benkheira
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net